HELL ANGELS

FCI 73598

Zlatic Anita

Tel: 0668381616 e-mail: hellangels@live.fr

24 Rue de Surene 75008 PARIS



RESERVATION

Nom:
Prenom:
Adresse:
Ville et Code Postale:
Portable:e-mail:
SUR LA PORTÉE
malefemelle
Mère :
Né le :
Le Nom choisi est :
Montant des arrhes demandés: 300 Euros (trois cents euros) Mode de paiement souhaité: - chèque ou espèce
La réservation sera effective lors de la réception des 300€.
Dès réception le chiot vous est réservé.

L'élevage se réserve le droit de donner ou non suite à votre réservation.

CONDITION

L'acquéreur peut renoncer à l'achat mais si il y a le chiot réservé (sexe couleur), il perd alors le versement des arrhes,

Pour des mesures d'hygiène, l'acquéreur pourra venir choisir le chiot à l'âge d'1 mois suivant bien entendu l'ordre d'arrivée des réservations (1ere réservation 1er choix, 2eme réservation 2eme choixetc.).

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ: l'acheteur ne deviendra propriétaire du (de la) chien (ne) qu'après encaissement intégral de la totalité du montant convenu; si paiement par chèque (en 3 à 4 fois maximum), qu'après son encaissement (Loi du 12 Mai 1980).

Avant le paiement intégral, en contrepartie de la jouissance de l'animal, l'acheteur accepte d'en assumer l'entière responsabilité (vol, accident, maladie, mort), à l'exception des garanties légales. L'éleveur adressera à la Société Centrale Canine (SCC) le volet B de la carte d'identification qu'après l'encaissement intégral du prix de l'animal. En cas de défaillance de l'acquéreur, l'éleveur aura toute latitude pour reprendre, ou faire reprendre l'animal aux frais de l'acheteur.

GARANTIES : L'animal est, à compter du jour de la livraison, garantie contres les seuls vices et défauts énumérés par les art. 285-1* & 285-2** du Code Rural et dans les délais prescrits par le décret 90-572** du 28 juin 1990.

Pour valoir ce que de droit.

Date et Signature: